② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 302 *septies* A *bis* du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : AB PHARMA SPFPL — Néant ☐*

Exercice N clos le : 31/09/2022

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			dont export et livraisons intracommunautaires	209	210
	Production vendue	Biens			215	214
		Services *			217	218
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222
	Production immobilisée *					224
	Subventions d'exploitations reçues					226
	Autres produits					230
				Total des produits d'exploitation hors TVA (I)		232
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234
	Variation de stocks (marchandises) *					236
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240
	Autres charges externes * :	dont crédit bail : – mobilier : ..... – immobilier :				242 1 875
	Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243			244
	Rémunérations du personnel *					250
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252
	Dotations aux amortissements *					254 1 324
	Dotations aux provisions					256
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
				Total des charges d'exploitation (II)		264 3 199
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270 (3 199)
	Produits financiers (III)	280 758		Charges financières (V)		294 1 216
	Produits exceptionnels (IV)					290
	Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347			300
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348			
	Impôt sur les bénéfices * (VII)					306
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310 (3 657)

B – RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 — 312 — 314 3 657

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles					318	
	Provisions non déductibles *					322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)					324	
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 *sexies* D)	249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997
	Entreprises nouvelles (44. *sexies*)	986		ZFU-TE (44. *octies* A)	987		342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. *septies*)	981		JEI (44. *sexies* A)	989		
	ZRD (44. *terdecies*)	127		ZRR (44. *quindecies*)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 *duodecies*)	991					
	ZPANG 44. *quaterdecies*	345		Investissements outre-mer	344		
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 *sexdecies*)	992		Zone de développement prioritaire (44 *septdecies*)	993		
	Droit divers — Créance due au report en arrière du déficit				346		350
	Déduction exceptionnelle (Art 39 *duodecies*)	655		Déduction exceptionnelle (Art 39 *duodecies* A)	643		
	Déduction exceptionnelle (Art 39 *duodecies* B)	645		Déduction exceptionnelle (Art 39 *duodecies* C)	647		
	Déduction exceptionnelle (Art 39 *duodecies* D)	648		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	641		
	Déduction exceptionnelle (Art 39 *duodecies* F)	990		Déduction exceptionnelle (Art 39 *duodecies* G	649		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS — Bénéfices col. 1 Déficit col. 2						352	354 3 657
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356	
	Déficits antérieurs reportables * ..... 9 810 dont imputés sur le résultat :						360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS — Bénéfices col. 1 Déficit col. 2						370	372 3 657

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

SAGE Experts-comptables Janvier 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) ① **BILAN SIMPLIFIÉ** DGFIP N° 2033-A-SD 2022

Désignation de l'entreprise AB PHARMA SPFPL Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 142 AVENUE DE COS 82000 MONTAUBAN

SIRET 8 4 0 1 0 8 9 6 3 0 0 0 1 7

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 5

ACTIF

			Brut 1	Amortissements Provisions 2	Exercice N clos le 30/09/2022 Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial * 010		012	
		Autres * 014	6 622	016 5 533	1 089
	Immobilisations corporelles *	028		030	
	Immobilisations financières * (1)	040	64 539	042	64 539
	Total I (5)	044	71 161	048 5 533	65 628
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	STOCKS Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2) Clients et comptes rattachés *	068		070	
	Créances (2) Autres * (3)	072	55 040	074	55 040
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	2 187	086	2 187
	Charges constatées d'avance *	092		094	
	Total II	096	57 227	098	57 227
	Total général (I + II)	110	128 386	112 5 533	122 855

PASSIF

			Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	10 000
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	1 000
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	17 690
	Report à nouveau	134	
	Résultat de l'exercice	136	(3 657)
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	25 033
Provisions pour risques et charges	Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	158	72 824
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	650
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 24 348)	172	24 348
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	97 822
	Total général (I + II + III)	180	122 855

CERTIFIE CONFORME

RENVOIS						
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195 118 156
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199	30 000		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

SAGE Expert-comptable Janvier 2022

AB

SPFPL AB PHARMA
Société de Participation Financière de Profession Libérale de Pharmacie d'officine
A Responsabilité Limitée au capital de 10 000 €
Siège social : 142 avenue de Cos
82000 MONTAUBAN

840 108 963 RCS MONTAUBAN

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 31 MARS 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 Septembre 2022 s'élevant à 3.657 € de la manière suivante :

Autres réserves : 3.657 €

L'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
La Gérance

AB